

Conditions générales de vente (CGV) de NEFF Präzision AG

1. Champ d'application et conclusion du contrat

1.1 Les présentes CGV s'appliquent à tous les contrats conclus entre Neff Präzision AG (ci-après dénommée « nous ») et nos clients (ci-après dénommés « clients » ou « vous ») ayant pour objet nos services de fabrication.

1.2 Passation des commandes : Les commandes sont acceptées exclusivement par e-mail adressés à info@neff.ch et nous engageant que lorsque nous les avons confirmées.

2. Traitement de la commande et livraison

2.1 Confirmation de la commande : Après la réception de votre commande par e-mail, nous vous envoyons une confirmation de commande écrite. Le contrat n'est conclu qu'après cette confirmation.

2.2 Délais de livraison : Nous nous efforçons de respecter les délais de livraison convenus. Cependant, en raison de la complexité de nombreux procédés de fabrication et des variations possibles des délais de livraison chez nos fournisseurs, des retards imprévus peuvent survenir.

2.3 Écarts de quantité : Des écarts minimes par rapport à la quantité effectivement livrée peuvent survenir, en particulier lorsque le nombre de pièces est important. Normalement, ces écarts ne dépassent pas +/- 10 % de la quantité commandée.

3. Qualité et réclamations

3.1 Engagement par rapport à la qualité : Nous sommes soucieux de fabriquer des produits finis répondant aux plus hauts standards en matière de qualité et nous respectons les directives de qualité usuelles dans la branche.

3.2 Réclamations : En cas de défauts ou de problèmes relatifs à la qualité, vous avez le droit de réclamer par écrit en envoyant un e-mail dans les huit jours ouvrés après réception de la livraison. Veuillez vous assurer que votre réclamation est détaillée et compréhensible.

3.3 Solution apportée aux réclamations : Si vos réclamations sont fondées, nous prendrons les mesures adéquates pour remédier au problème. Il nous appartient d'apprécier si cela englobe une réparation, un remplacement ou un remboursement.

4. Prix et paiement

4.1 Fixation du prix : Les prix de nos services sont indiqués dans notre offre écrite et peuvent varier en fonction des volumes commandés et des prix des matières premières.

4.2 Conditions de paiement : Les paiements sont exigibles tel que cela est énoncé dans nos conditions de paiements figurant sur notre facture.

En cas de retard de paiement, nous nous réservons le droit de facturer des intérêts de retard.

5. Maintien du secret et droits de propriété

5.1 Confidentialité : Nous traitons tous les fichiers CAO et les informations que vous nous avez transmis de manière confidentielle et nous les utilisons exclusivement pour le traitement de votre commande.

5.2 Droits de propriété : Nous conservons les droits de propriété sur les produits finis jusqu'au paiement complet.

6. Livraison et transfert des profits et des risques

6.1 Les délais de livraison débutent dès que le contrat est conclu. On présume que toutes les parties contractantes remplissent complètement leurs obligations contractuelles. La forme écrite est nécessaire pour convenir de délais spéciaux.

6.2 Dans le cas des contrats, les profits et les risques sont transférés au client au plus tard lors du départ des livraisons de notre usine. En cas de report de livraisons dû au client, les livraisons sont stockées et assurées à partir de ce moment aux frais et aux risques du client.

7. Responsabilité et limitation de responsabilité

7.1 Responsabilité : Notre responsabilité est limitée aux dommages directs et ne s'étend pas aux dommages indirects ou à la perte de gains. Toutes les demandes supplémentaires, en particulier les demandes de dommages et intérêts pour force majeure sont exclues.

8. Modifications et résiliation

8.1 Modifications : Les modifications apportées à cet accord nécessitent l'accord écrit des deux parties.

8.2 Résiliation : Nous nous réservons le droit de résilier le contrat en cas de violation grave des présentes CGV ou pour d'autres motifs graves.

9. Dispositions finales

9.1 Clause salvatrice : Si l'une ou l'autre des dispositions des présentes CGV s'avérait nulle et de nul effet, le reste des dispositions demeurerait valable.

9.2 Droit applicable et for : Le présent contrat est régi par le droit suisse. Le for juridique compétent pour tous les litiges résultant du présent contrat est le siège de la firme Neff Präzision AG.

Les présentes CGV font partie intégrante de notre relation d'affaires. Nous répondrons volontiers à vos questions ou à vos demandes d'éclaircissements.

Neff Präzision AG

Mattsand 68

CH-3927 Herbruggen

info@neffag.ch

Version : 09.10.2023